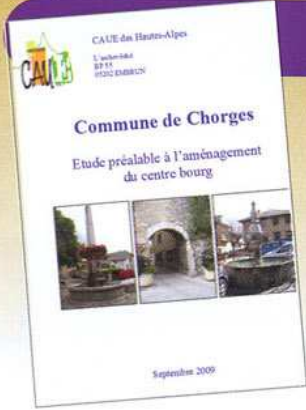


Commune de Chorges

Etude préalable à l'aménagement du centre bourg



La commune de Chorges a sollicité le CAUE des Hautes-Alpes

pour élaborer une étude préalable à l'aménagement de son centre bourg. Un diagnostic général de la commune a été établi. Des propositions ont été avancées, afin d'améliorer, de rationaliser et d'embellir le cadre de vie. Toute proposition devra être validée au préalable par l'Architecte des Bâtiments de France.

Un diagnostic général de la commune de Chorges

Face à l'étendue et au potentiel de la zone concernée, ainsi qu'aux projets que la commune souhaite porter, le CAUE a réalisé un diag-

nostic des différents points sensibles et stratégiques de la commune : Place du Grand Logis, place du Fort, place centrale, Grande Rue, Espace du champ de Foire, cheminements piétons...

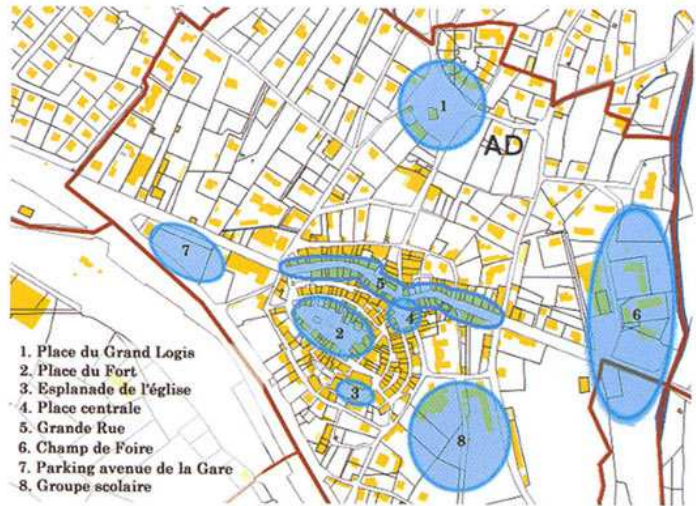
Les points forts et les points faibles de ces différents espaces de vie ont été relevés. Les difficultés rencontrées portent notamment sur le manque de stationnement, l'absence de cheminements piétons, l'accès aux commerces et aux services, la mise en valeur du patrimoine architectural et paysager.

Une proposition d'aménagement personnalisée

- la modification de

certaines voies de circulation

- la création de liaisons piétonnes
- la réorganisation et la rationalisation du stationnement
- la mise en valeur des points remarquables
- la différenciation des espaces par le traitement du sol
- la gestion de l'espace public/privé



1. Place du Grand Logis
2. Place du Fort
3. Esplanade de l'église
4. Place centrale
5. Grande Rue
6. Champ de Foire
7. Parking avenue de la Gare
8. Groupe scolaire

Commune de Crots

Etude préalable à l'embellissement de la RD568 ZA Les Moulins

La route départementale RD568 fait la liaison entre la nationale RN94 et le vallon de Boscodon. Route très touristique, elle commence par traverser la Zone d'Activités « Les Moulins ». La commune de Crots souhaite réaliser un embellissement de ses abords dans cette partie.

Le CAUE a mis en valeur 4 dimensions de la problématique :

- la dangerosité particulière du carrefour
- la vocation touristique de cette route, avec notamment la proximité de l'Abbaye de Boscodon
- le risque majeur lié au torrent de Boscodon
- la nécessité de tenir compte des différentes fonctions de la zone d'activités

Les principales propositions d'aménagement concernent les problèmes suivants :

- La sécurisation du site,
- Le traitement des déchets présents sur la zone avec un rappel des principales prescriptions juridiques relatives à ce problème
- La végétalisation du lieu qui doit être améliorée par des aménagements paysagers nouveaux, ainsi que par le rappel aux riverains des voies communales des servitudes existantes.
- L'aménagement du point d'information et le déplacement des poubelles.

Enfin, le CAUE rassemble un certain nombre de dispositions, architecturales qu'il préconise d'intégrer dans la révision du POS de la

commune, actuellement en cours.

